



Extrait de délibération

Identifiant
C5/2017-03-05

Comité syndical 20 mars 2017 – Parthenay

L'An Deux Mille dix sept le vingt mars à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Françoise Bély a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 14 mars 2017
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 20 titulaires / 1 suppléant

Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 11 titulaires / 30 suppléants
Votants : 21

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec pouvoir de vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent,	BERGEON Patrice, CORNUAULT Véronique, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique, → De TALHOUET ROY Hervé	DIEUMEGARD Jacques	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry, MORIN Joël, RIMBEAU Jean-Pierre,	BASTY Jean-Pierre, BOUJU Gilles, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal		

Cotisation statutaire 2017

Le Comité syndical décide de maintenir la cotisation statutaire à 4,70 euros par habitant pour l'exercice 2017. Elle sera inscrite au budget principal.

Le montant de l'appel à cotisation sera arrondi à l'euro le plus proche.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD